

SUBSTITUTION DES COV CHLORES SUR LE SITE AIRBUS NANTES

Journée PRSE 2 – Ecole des Mines de Nantes

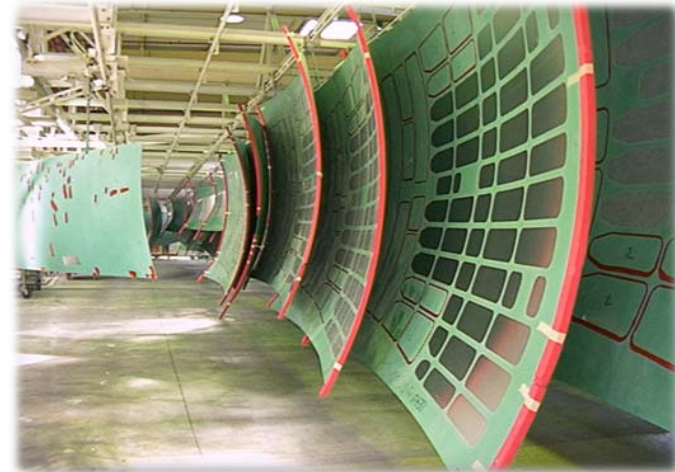
Présenté par
Christophe CARRE / Responsable Environnement

NOS ACTIVITES GENERATRICES DE COV

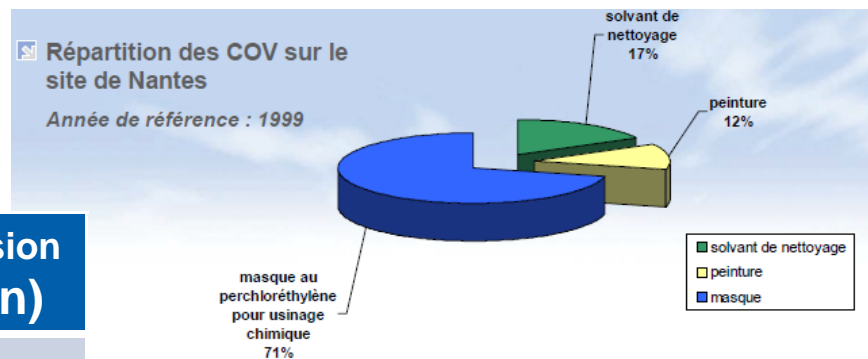
Procédé de nettoyage :
nettoyage manuel /
nettoyage par haute pression



Procédé de revêtement :
peinture /masque d'usinage chimique
contenant du perchloréthylène



SITUATION INITIALE DU SITE EN 1999



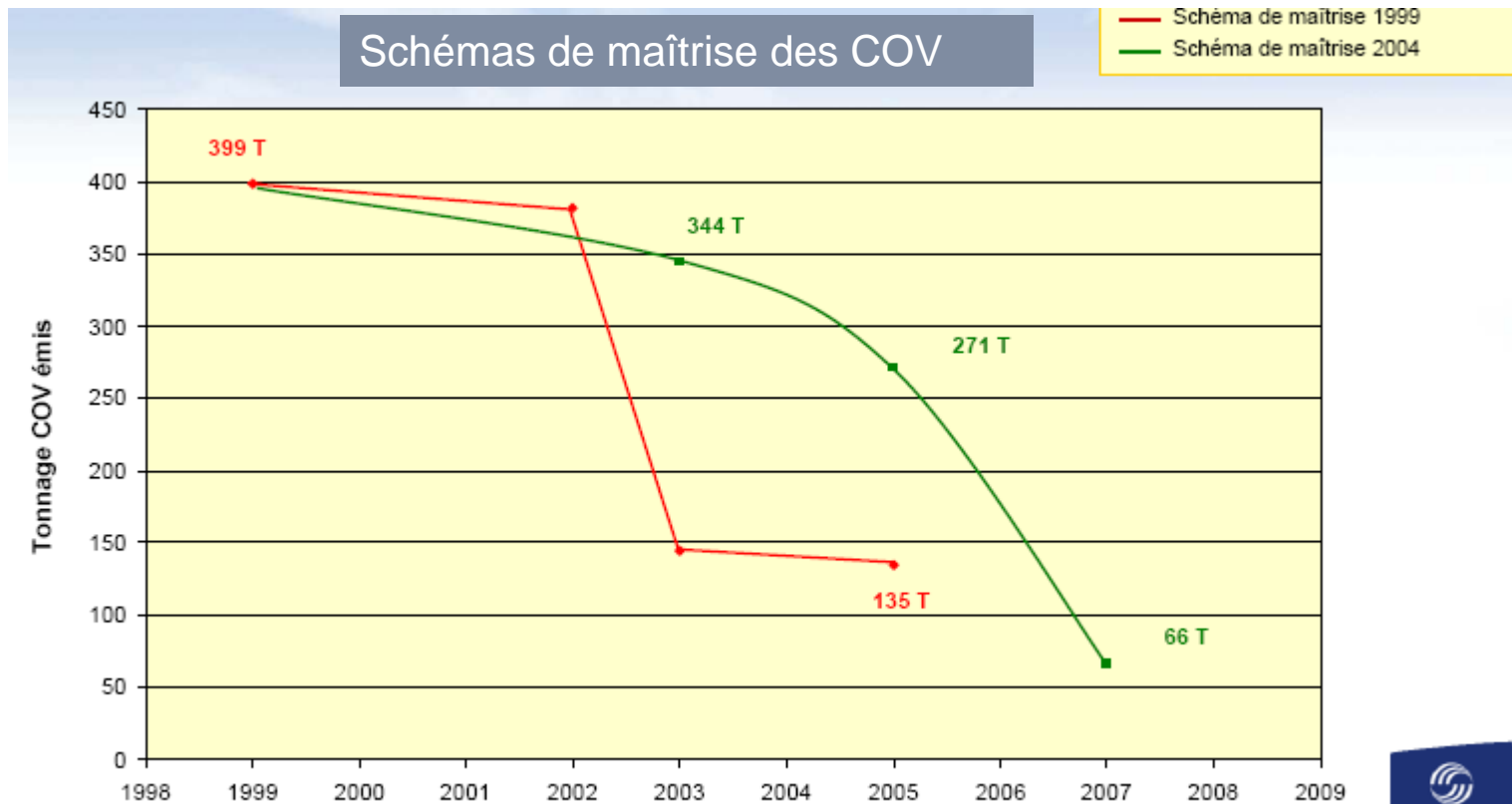
Activité émettrice de COV	Emission (T/an)
Nettoyage	68
Peinture	40
Masque au perchloréthylène	291

399 T/an dont 291 T de produits classés R40

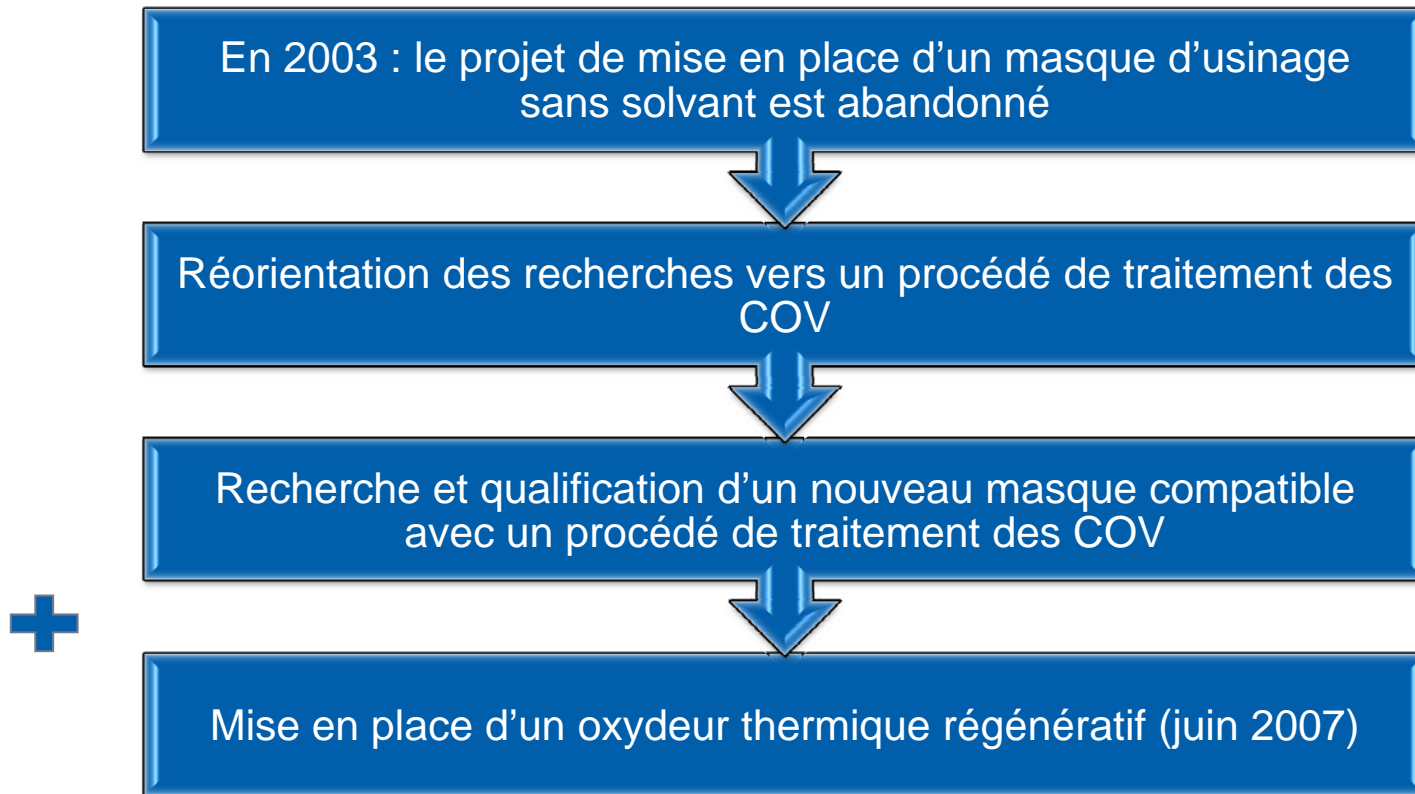


Sous l'impulsion réglementaire mise en place d'un schéma de maîtrise des COV en 2000

SCHEMA DE MAITRISE DES COV



EVOLUTIONS DU PROJET DE SUBSTITUTION



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA RTO (OXYDATION THERMIQUE RÉGÉNÉRATIVE)



- ✓ les gaz émis sont préchauffés par des éléments de céramique jouant le rôle d'échangeurs de chaleur
- ✓ La consommation d'énergie est considérablement réduite
- ✓ Le régime autotherme est atteint dès que la concentration en polluants dépasse 1g/Nm³.
- ✓ L'émission de COV mesurée : <15 mg eq C/Nm³

RESULTATS ATTEINTS EN 2010

1999

Activité émettrice de COV	Emission (T/an)	%
Nettoyage	68	17
Peinture	40	10
Masque au perchloréthylène	291	73
Total	399	

2010

Activité émettrice de COV	Emission (T/an)	%
Nettoyage	54.5	66.5
Peinture	27	33
Nouveau masque	0.5	0.5
Total	82	

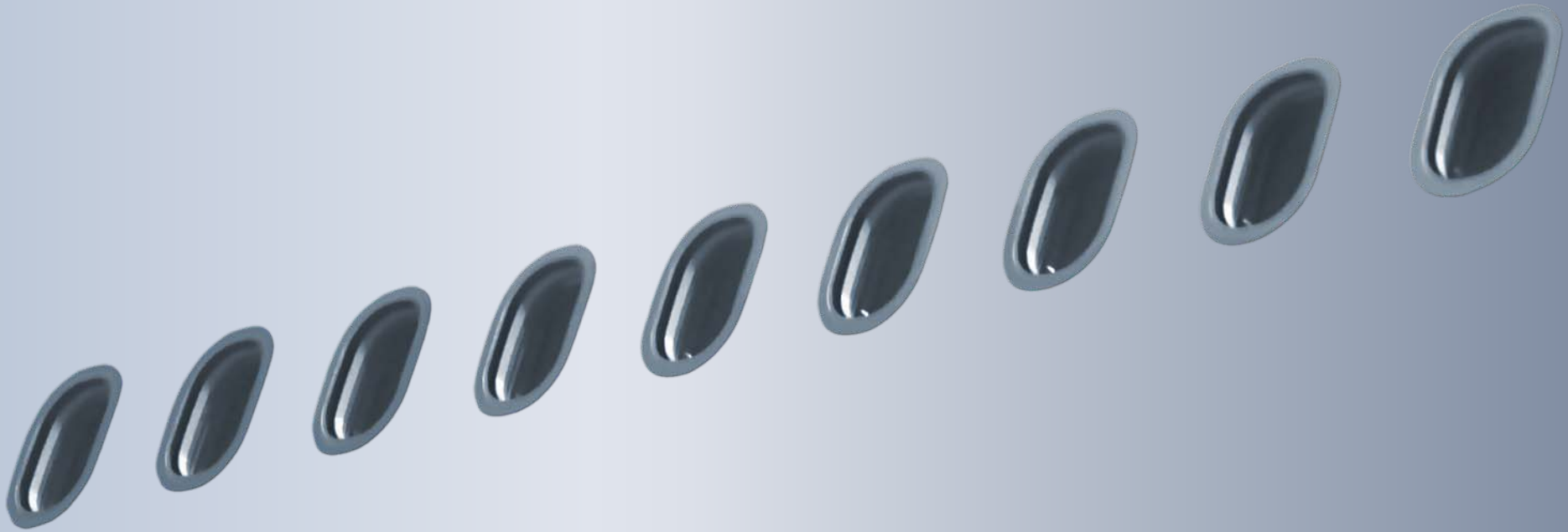
**82 T/AN (63 T/AN À ISOPRODUCTION 1999)
DONT 0 T DE PERCHLORETHYLENE**

EVOLUTIONS

En 2011 : arrêt de l'activité d'usinage chimique au profit de l'usinage mécanique



Projet de passage aux peintures hydrodiluable pour toutes les gammes

Projet de Réduction de consommation des solvants de nettoyage



Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau

DESCRIPTIF DES REJETS

Station	Effluent traité	Volume annuel Rejeté 2010 (m3)	Exutoire du rejet	Type de traitement
Détoxification 	Eaux de rinçage traitement de surface (bain, laveurs...)	30 000	Milieu naturel	Physicochimique
Effluents organiques 	Huile soluble + eau carbonée + eau lavage sol	1 100		Evapoconcentration + osmose inverse + charbon actif

SURVEILLANCE INITIALE RSDE

Etape 1 : Analyse de l'arrêté préfectoral et de la liste des substances à surveiller
(26 substances pour 2 points de rejet)



Etape 2 : Consultation des organismes agréés pouvant assurer les prélèvements et les analyses



Etape 3 : Demande de subvention de l'agence de l'eau



Etape 4 : Lancement de la campagne sur les 2 points de rejet + 1 blanc atmosphère + 1 réseau alimentation

Surveillance de 25 substances (car absence de chloroalcanes dans l'huile soluble) | Au bout de 3 prélèvements : 17 substances (- 8 substances non identifiées lors des 3 1ères campagnes)



Etape 5 : Bilan des résultats

6 substances à surveiller dans la campagne pérenne pour un seul point de rejet

SURVEILLANCE PÉRENNE

Etape 1: Consultation des organismes agréés pouvant assurer les prélèvements, les analyses et le rapport de synthèse + éléments éventuels sur leur capabilité à réaliser une étude technico-économique (**choix de l'organisme en cours**)



Etape 2 : Lancement de la campagne sur le point de rejet +1 réseau alimentation

6 substances à surveiller dans la campagne pérenne pour un seul point de rejet



Etape 3: Consultation des organismes agréés pour la réalisation de l'étude technico-économique durant le 2nd semestre 2012

Merci de votre attention



© AIRBUS Operations S.A.S. Tous droits réservés. Document confidentiel. Ce document et son contenu sont la propriété d'Airbus Operations S.A.S. Aucun droit de propriété intellectuelle n'est accordé par la communication du présent document ou son contenu. Ce document ne doit pas être reproduit ou communiqué à un tiers sans l'autorisation expresse et écrite d'Airbus Operations S.A.S. Ce document et son contenu ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que celles qui sont autorisées. Les déclarations faites dans ce document ne constituent pas une offre commerciale. Elles sont basées sur les postulats indiqués et sont exprimées de bonne foi. Si les motifs de ces déclarations n'étaient pas démontrés, Airbus Operations S.A.S. serait prêt à en expliquer les fondements.
AIRBUS, son logo, A300, A310, A318, A319, A320, A321, A330, A340, A350, A380 et A400M sont des marques déposées.